



Nieul87

## Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	18
Représentée :	1
Exprimés :	19
OUI :	19
NON :	0
Abst :	0

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 23/03/2026

ID : 087-218710705-20260321-DL\_2026\_18-DE

2026/18

### EXTRAIT du Registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

21 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le-vingt-un mars, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salles des Fêtes sous la Présidence de Laurent Bila, Maire. Date de la convocation : : 17 mars deux mil vingt-six.

Présents : Bila Laurent, Chaumont Marie-Claude, Ruaud Jean-Luc, Giannoni Virginie, Auzemery Laurent, Boulesteix Myriam, Pagnou Pascal, Bruyère Nathalie, Crespy Benjamin, Gaspard Céline, Détienne Aurélien, Mazin Clément, Malric Claire, Moulaine Charles, Piralla Sandra, Quette Pierre, Reauly Paola, Tronche Imanol

Absente excusée : Lecointre Marie-France donne procuration à Chaumont Marie-Claude

Secrétaire de séance : Giannoni Virginie

#### Objet : Élection des adjoints

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article. L 2122-7-2 ;  
Vu la délibération précédente du Conseil Municipal fixant le nombre d'adjoints au Maire à 5 ;  
Vu la désignation de deux assesseurs pour compléter le Bureau, à savoir : Madame Marie-Claude Chaumont et Monsieur Jean-Luc Ruaud ;

Monsieur le Maire précise que l'élection des adjoints au Maire s'effectue au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal, avec une obligation de parité pour ces listes ;

En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (articles L. 2122-4 et L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).  
Il est dès lors procédé aux opérations de vote.

Après un appel de candidature(s), une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire a été présentée :

**Liste unique présentée par Monsieur Jean-Luc Ruaud.**

Le dépouillement issu du vote donne les résultats suivants :

#### 1<sup>er</sup> tour de scrutin

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19
- majorité absolue : 10

A obtenu :

Liste de Monsieur Jean-Luc Ruaud : 19 (dix-neuf) voix.

La liste de Monsieur Jean-Luc Ruaud ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au Maire dans l'ordre du tableau :

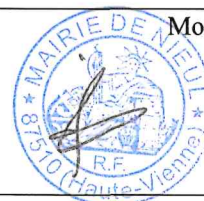
- 1<sup>ère</sup> Adjoint au Maire : Monsieur Jean-Luc Ruaud ;
- 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire : Madame Marie-Claude Chaumont ;
- 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire : Monsieur Laurent Auzemery ;
- 4<sup>ème</sup> Adjointe au Maire : Madame Virginie Giannoni ;
- 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire : Monsieur Pascal Pagnou.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026  
Reçu en préfecture le 23/03/2026  
Publié le 23/03/2026  
ID : 087-218710705-20260321-DL\_2026\_18-DE

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme, à Nieul le 23 mars 2026

Le secrétaire de séance,  
Virginie Giannoni.



Monsieur le Maire,  
Laurent Bila.